

Le JJ/MM/AAAA

Syndic Copropriété « XXXXX »  
Adresse du Syndic

Nom, Prénom  
Adresse du Copropriétaire

Lieu,  
Lettre recommandée avec accusé réception

Sous toutes réserves

Objet : Mise en demeure

Madame, Monsieur,

En dépit d'une relance restée jusqu'à ce jour infructueuse, je constate qu'à la date de la présente, à savoir le JJ/MM/AAAA, vous devez toujours au Syndicat des Copropriétaires de la Copropriété XXXXX la somme de (montant) au motif de l'appel de fonds charges courantes ( et/ou fonds travaux ou travaux votés à la résolution n° xx de l'assemblée générale du JJ/MM/AAAA )

Cette situation peu confortable m'impose la rédaction de la présente afin de vous signifier votre mise en demeure de me régler ladite somme. Vous disposez pour cela d'un délai de dix jours à compter de la date de ce courrier, soit jusqu'au (date de la lettre + dix jours) pour procéder au paiement des sommes qui sont dues. Dans le cas contraire, je m'autorise une action en justice afin de faire valoir les droits du Syndicat des Copropriétaires.

Dans le but de vous éviter des poursuites judiciaires, je vous informe de mon consentement à bien vouloir étudier toute résolution de cette mise en demeure par un accord à l'amiable.

Cet effort de ma part constitue ma dernière proposition avant le recours aux tribunaux compétents. Je vous incite donc à agir en conséquence.

Je vous rappelle l'article 36 du Décret n°67-223 du 17 Mars 1967 :

Sauf stipulation contraire du règlement de copropriété, les sommes dues au titre de l'article 35 portent intérêt au profit du syndicat. Cet intérêt, fixé au taux légal en matière civile, est dû à compter de la mise en demeure adressée par le syndic au copropriétaire défaillant.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, (Madame, Monsieur), l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Syndic de la Copropriété « XXXXX »